



## IME « Le Castel de Navarre »

1 Impasse d'Oly  
64110 Jurançon

Tél : 05.59.06.09.44 - Fax : 05.59.06.51.36  
Courriel : ime.casteldenavarre@pep64.org

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 02/03/2016

## Etaient présents :

- **Représentants des jeunes** : Ambre CAPELLE, Laura LARRERE
- **Représentants des familles** : Maryvonne DE RAVIGNAN, Sandra DEVILLEBICHOT, Katia DILÉ
- **Représentants de personnels de l'IME** : Karine BERGOULI
- **Représentant de l'organisme gestionnaire (PEP64)** : Serge RENNERT, Mme COURET
- **Direction de l'IME** : Stéphane GRACIA directeur de pôle TPEA Est, Kévin GOURAUD responsable d'établissement
- **Invités à titre consultatif** :
  - Représentante de la mairie de Jurançon : Mme HERNANDEZ
  - Représentants suppléants des jeunes : Charlotte DUHART
  - Représentants suppléants des familles : Gilles SOUM
  - Familles : Claire BELKOUCHE
  - Personnels de l'IME : Frédéric GRAINDORGE (moniteur d'atelier menuiserie), Danielle SALLES (éducatrice d'externat)

## L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Approbation du compte-rendu du CVS précédent
- 2- Suites réservées aux avis et propositions émis lors des précédents CVS
- 3- Questions des jeunes
- 4- Questions des familles
  - 4.1 – Point budget 2016
  - 4.2 – Informations sur le projet de restructuration
  - 4.3 – Point sur l'internat
  - 4.4 – Séjours / sorties éducatifs
  - 4.5 – Retour sur le café-parents du 20/01/2016
  - 4.6 – Calendrier des réunions d'élaboration du projet du jeune
  - 4.7 – Comment mieux relayer en CVS les avis et questions des jeunes (ateliers, stages, orientations)
- 5- Questions des représentants des personnels
- 6- Informations de la Direction sur la vie du Castel de Navarre
- 7- Date du prochain CVS

### 1- Approbation du compte-rendu du CVS précédent

Le relevé de conclusions du CVS du 25/11/2015 est approuvé à l'unanimité.

### 2 - Suites réservées aux avis et propositions émis lors des précédents CVS

#### **2.1 - Représentation des jeunes**

Mickael PEREIRA est censé remplacer Alexis MAUHÉ au CVS. Il convient de s'assurer de sa motivation à participer aux CVS (absence) et, le cas échéant, de trouver un autre remplaçant.

#### **2.2 – Problème de pression et d'eau chaude dans les douches des pavillons d'internat**

*Le changement du surpresseur ne résoudra pas le problème. Il faudrait pouvoir jouer sur la pression et là ce n'est techniquement pas possible.*

*En ce qui concerne eau chaude : le ballon est d'une capacité de 10 000 litres. Pas possible d'augmenter la capacité du ballon.*

#### **2.3 – Lits qui grincent**

*Les lits ont été vérifiés. Des équerrres complémentaires ont été achetées et installées. La visserie a également été vérifiée.*

## **2.4 – Volets du D2**

*Les Ets BARRAQUÉ sont intervenus et n'ont constaté aucun souci*

## **2.5 – Armoires des jeunes au D2**

*Des cadenas sont éventuellement disponibles mais à voir au cas par cas.*

## **2.6 – Douches condamnées au C2**

*Le mitigeur a été réparé et les douches rouvertes*

## **2.7 – Sorties pédagogiques**

*4 projets vont voir le jour, dont certains en partenariat avec les enseignants.*

## **2.8 – Flaques d'eau de pluie dans les cours**

*Il a été constaté des flaques d'eau lors de fortes pluies.*

*Pour la cour du haut, il n'y a pas de possibilité. L'enrobé a mal été posé lors de la réalisation.*

*Pour la cour du bas, il sera envisagé de bétonner les trous pour éviter les flaques – réalisation aux beaux jours.*

## **2.9 – Chemin piétonnier**

*Deux devis ont été faits – coût beaucoup trop onéreux. Une solution est à l'étude en interne.*

M. GRAINDORGE évoque la possibilité de réaliser des grands paliers bétonnés. Ce projet de grande ampleur mobilisera plusieurs ateliers.

## **3 - Questions des jeunes**

### **3.1 – Changer les filets des paniers de basket**

*Cette question revient à tous les CVS. Il a déjà été précisé que les filets venaient d'être changés. Les jeunes doivent éviter d'endommager le matériel, notamment en s'accrochant aux paniers de basket.*

*L'éducateur doit aussi être vigilant dans le respect du matériel.*

### **3.2 – Internat : est-il possible d'apporter sa couverture de la maison ?**

*Si un jeune a froid, le Castel peut lui proposer plus de couvertures. S'il veut apporter sa couverture pour des motifs personnels, il faut s'assurer que la composition de sa couverture respecte bien les normes de sécurité contre l'incendie (ignifugée).*

### **3.3 – Pose d'un filet entre le terrain de sport et la cour du bas pour retenir les ballons**

Non

### **3.4 – Demande de jeux d'extérieurs pour les jeunes de la cour du bas**

*C'est envisageable, comme cela a été fait pour les jeunes de la cour du haut.*

### **3.5 – Le plafond de la chambre 1 du D1 s'effrite**

*A vérifier, et travaux à prévoir, en interne ou par une entreprise extérieure, selon l'état du plafond.*

### **3.6 – Demande d'achat de jeux type puzzle**

*Les crédits ayant été approuvés précédemment, c'est aux éducateurs concernés de se manifester pour procéder à l'achat.*

### **3.7 – Nourriture**

- Demande de viennoiseries aux petits-déjeuners : *Non*
- Demande d'un menu Hamburger 1 fois par mois : *oui, à voir avec le chef cuisinier*
- Absence de vinaigrette dans les salades, demande d'assaisonnement et de salière à disposition des commensaux : *non*
- Moins de salades pour les entrées : *à voir avec la diététicienne qui valide la composition des menus*
- Sandwiches trop petits dans les pique-niques : *pour rappel 3 sandwiches par personne sont fournis lors des pique-niques.*

## **4 - Questions des familles**

### **4.1 – Point budget**

Depuis 2014, les PEP64 sont sous CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens).

Les PEP64 reçoivent une dotation globale annuelle pour l'ensemble de ses établissements médico-sociaux.

Cette dotation est redistribuée par pôle au sein des PEP64, ce qui autorise une forme de solidarité financière entre les établissements d'un même pôle.

De cette dotation par pôle, le Castel reçoit une enveloppe de 20 Millions pour financer son fonctionnement sur 5 ans.

L'établissement dispose librement de cette enveloppe, il est autonome dans ses choix de dépenses et sa politique salariale.

80 % de cette somme est dépensée en masse salariale..

L'ARS a mis en place une politique de convergence tarifaire pour rééquilibrer les prix de journée entre établissements de même agrément.

#### **4.2 - Informations sur le projet de restructuration**

Le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) a une durée de 5 ans et son calendrier ne coïncide pas avec celui de la dotation de fonctionnement.

L'ARS a approuvé le projet de restructuration mais son financement est encore en questionnement. Dès lors, les PEP64 ont du abandonner le projet de délocalisation d'une partie des activités de l'IME Castel de Navarre et de l'ITEP d'Igon sur un nouveau site.

La restructuration concernera la rénovation des locaux du Castel et d'Igon, soit un investissement s'élevant à 6 Millions d'euro (300 000 € x 20 ans).

Avec la restructuration, la capacité d'accueil du Castel serait légèrement inférieure :

- 55 places d'internat mixte (58 places actuellement)
- 65 places d'externat (72 places actuellement)

Les 10 places ainsi dégagées seraient redéployées vers le SESSAD. Leur budget serait affecté à la création de 20 places supplémentaires en SESSAD.

#### **4.3 - Point sur l'internat**

La restructuration aura un impact sur l'internat :

- Amélioration de la qualité des locaux et de l'accueil des jeunes (chambres individuelles avec sanitaires privatifs pour 2 chambres)
- Le pavillon C3 retrouvera sa fonction de pavillon d'internat

#### **4.4 - Séjours / sorties éducatifs**

Réponse au paragraphe 2.7

#### **4.5 - Retour sur le café-parents du 20/01/2016**

Les retours sont positifs de la part des parents présents.

- Une conférence-débat reste à organiser en lien avec la direction du Castel sur l'un des thèmes retenus par les familles : régime des tutelles et curatelles / L'après Castel : quelle orientation professionnelle, quel logement, quel accompagnement thérapeutique ? / L'éducation affective et sexuelle.

La mairie de Jurançon pourrait gracieusement mettre une salle à notre disposition.

La date de la conférence serait à caler en fonction des disponibilités de l'intervenant et de la salle.

- La douzaine de familles présentes au café-parents était favorable à la mise en place d'une réunion parents – enseignants et moniteurs d'atelier, sur le modèle de ce qui existe en collège et lycée. Format suggéré : entretiens de 10-15 mn avec l'enseignant dans sa classe et le moniteur dans son atelier, en milieu d'année scolaire (janvier) pour permettre de faire un point intermédiaire.

M. Graindorge évoque la journée « portes ouvertes » qui donnait autrefois l'occasion aux familles de rencontrer les personnels dans leur environnement professionnel.

Les parents souhaiteraient un autre cadre, différent et plus formalisé, qu'une journée « portes ouvertes » qui est un évènement destiné à faire découvrir l'établissement aux « tiers », tels que les familles en recherche d'IME, en attente d'admission, ou les partenaires.

- Le problème du manque d'information est à nouveau soulevé. En établissement scolaire ordinaire, on trouve normal que les parents soient systématiquement informés des sorties et activités prévues pour la classe de leur enfant. Pourquoi est-ce si différent au Castel ?

Les familles du Castel demandent à être régulièrement informées des activités (pédagogiques et/ou éducatives) de leur enfant.

A titre d'exemple, Mme Devillebichot cite un document sur le site internet de l'ITEP d'Igon qui renseigne les familles sur les activités éducatives programmées pendant les vacances scolaires.

La Direction a bien conscience que l'établissement doit s'améliorer dans la communication faite aux familles. Des supports existent (cahier rouge) mais manquent de formalisme. Un travail de réflexion va être engagé sur des outils de communication.

#### **4.6 – Calendrier des réunions d'élaboration du projet du jeune**

La réunion pluridisciplinaire d'élaboration de projet et la réunion de présentation du projet au jeune et à sa famille sont indépendantes du calendrier scolaire.

Les objectifs et l'accompagnement proposés dans le projet du jeune constituent un cadre, un fil conducteur qui s'étale sur plusieurs mois, indépendamment du temps scolaire.

Par ailleurs, le Castel organise chaque lundi 3 ou 4 réunions pluridisciplinaires d'élaboration de projet qui durent chacune environ 45 minutes. Ces réunions s'étalent nécessairement sur toute l'année scolaire.

#### **4.7 – Comment mieux relayer en CVS les avis et questions des jeunes (ateliers, stages, orientations)**

Mme de Ravignan souhaiterait que le Castel organise une réunion d'information pour les familles des jeunes en aménagement Creton (+ de 20 ans) sur les possibilités d'actions communes relatives aux stages et à l'orientation post-Castel.

La direction avec le Service d'insertion Socio Professionnelle de l'IME organisera une réunion en juin réunissant les familles ainsi que les directeurs des ESAT du secteur. Elle insiste sur le rôle déterminant des parents pour obtenir des déblocages (idée d'un collectif de parents pour faire du lobbying).

Il est constaté que la préparation du CVS avec les jeunes se fait principalement en classe. Il en ressort que les jeunes ne pensent pas à faire remonter les questions sur l'apprentissage pré-professionnel (stages, ateliers) et que les délégués des jeunes ne vont pas à la rencontre des grands (18 ans et plus qui ne sont plus scolarisés) pour relayer leurs questions.

#### **4.8 – Soins thérapeutiques au Castel : qui décide ?**

Le psychologue est autonome pour décider d'un bilan, d'un suivi psychologique, de sa durée et de ses modalités.

En revanche, les orthophonistes et les psychomotriciens interviennent uniquement sur prescription médicale établie par le pédopsychiatre.

#### **4.9 – Sécurisation de l'accès / sortie du Castel ?**

La sécurisation de l'accès est prévue par la fermeture automatisée du portail, et d'un portillon avec interphone pour l'accès piéton.

Un devis a été demandé et les travaux devraient débuter assez rapidement.

#### **5 - Questions des représentants des personnels**

Néant

#### **6 - Informations de la Direction sur la vie du Castel de Navarre**

Félicitations aux jeunes et à leur monitrice pour la qualité des travaux de peinture réalisés à l'accueil du Castel.

La révision du règlement de fonctionnement du Castel sera inscrite à l'ordre du jour du prochain CVS. Ce règlement est actuellement révisé par un groupe de travail sur l'amélioration de la qualité au sein des PEP64. Il sera ensuite soumis au conseil d'administration des PEP64, puis au CVS pour validation.

Le projet à l'étude est fourni à Mme De Ravignan et Mme Devillebichot pour recueillir leurs observations et suggestions.

Un soin tout particulier est apporté à cette réécriture de ce document car il servira de règlement - type pour les autres établissements médico-sociaux des PEP64.

Il est précisé que les PEP64 recherchent activement un pédopsychiatre pour le Castel. Notre établissement souffre d'une pénurie de pédopsychiatre et d'orthophonistes. Le CHP n'a pas les moyens humains nécessaires pour nous adresser des professionnels. Actuellement, le docteur BOURREL assure l'intérim en pédopsychiatrie.

L'IME CASTEL DE NAVARRE a accueilli un club de Tir à l'Arc dans le cadre des Championnats de France organisés à Pau le week-end du 26/27/28 Février sur deux pavillons (20 sportifs).

#### **7 - Date du prochain CVS**

La date du prochain CVS est fixée au **mercredi 15 juin 2016** à 16h45.

La présidente du CVS  
Maryvonne DE RAVIGNAN

**Les représentants des familles ont pour mission de recevoir les questions et remarques des parents pour les transmettre au CVS. N'hésitez pas à les contacter :**

Maryvonne DE RAVIGNAN (présidente) : 06.13.50.43.80

Sandra DEVILLEBICHOT (vice-présidente) : 06.52.34.98.48 ou [sandra.devillebichot@free.fr](mailto:sandra.devillebichot@free.fr)